

Nouveaux
modules



11^{ème} Université d'été francophone en SANTÉ PUBLIQUE

formations
échanges
forums
débat
conférences
rencontres...



UNIVERSITÉ d'ÉTÉ francophone
en SANTÉ PUBLIQUE
de Besançon

En collaboration avec :

- École de Santé publique,
Faculté de médecine,
Nancy-Université
- Institut universitaire
de médecine sociale
et préventive de Lausanne
- École des hautes études
en santé publique (EHESP)

Besançon
du 30 juin au 4 juillet 2014



Ville de
Besançon



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

SITE INTERNET : www.ars.sante.fr/Univete.96210.0.html

Contact :

Lara DESTAING

tél. : 03 81 66 55 75

courriel : lara.destaing@univ-fcomte.fr

Fax : 03 81 83 22 05

Adresse postale :

Faculté de médecine et de pharmacie

Université d'été francophone en santé publique

19 rue Ambroise Paré

CS 71806

25030 Besançon cedex

France



Plein de projets pour la prochaine décennie !

Encouragée par la réussite de notre dixième anniversaire, toute l'équipe de l'Université d'été a préparé avec ferveur cette 11^{ème} édition. Le contexte français est marqué par l'élaboration de la Stratégie nationale de santé. Les 1^{ères} orientations font naître beaucoup d'espoir, notamment pour les acteurs de la promotion de la santé et de la prévention. La place des déterminants de santé, les perspectives d'une politique intersectorielle plus marquée, une dynamique frémissante autour de l'évaluation d'impact en santé... sont autant de signes encourageants pour lesquels nous devons garder non seulement une grande vigilance, mais aussi être des contributeurs actifs dans cette phase de construction d'une nouvelle politique de santé.

C'est dans cet esprit que nous avons construit le programme de l'Université d'été 2014.

Si nos grands classiques perdurent (protection sociale et système de santé, parcours, santé communautaire, inégalités, promotion de la santé, éducation thérapeutique...), de nouvelles thématiques apparaissent, notamment autour du 1^{er} recours. C'est un domaine important pour une nouvelle organisation de l'offre sur les territoires de proximité. Elle doit mieux prendre en compte la dimension collective de la santé. Les territoires seront aussi la porte d'entrée du module sur l'environnement, sujet qui depuis

la création de notre université n'a jamais fait l'objet d'un abord spécifique, alors que c'est un enjeu majeur de la santé pour tous.

La question des actions probantes en promotion de la santé est largement débattue depuis quelques mois. Cette approche prometteuse fera également l'objet d'un nouveau module.



Par ailleurs, deux dimensions populationnelles mises en avant dans la Stratégie nationale de santé seront traitées. L'une concerne la petite enfance autour d'une question clef : l'accompagnement à la parentalité. La seconde s'intéressera à l'avenir de nos aînés, en capitalisant sur les multiples initiatives prises tant en France que dans d'autres contrées, comme au Québec.

Enfin, la santé mentale sera questionnée dans ses enjeux actuels, en tenant compte de ses perspectives

nouvelles et d'approches souvent mises en débat.

L'ensemble de ces thématiques seront donc autant d'occasions d'échange et de partage entre tous les acteurs actuels de la santé publique. Votre présence fidèle sera le gage de la richesse et de la réussite de cette nouvelle édition.

François Baudier, Élisabeth Monnet,
Claude Michaud et Lara Destaing

Pourquoi une Université d'été en santé publique ?	p 5
Organisation partenariale	p 7
Public et déroulement	p 10
Modules proposés	p 12

POLITIQUE ET ORGANISATION DE LA SANTÉ

1. Protection sociale et système de santé : la solidarité, l'universalité et l'efficacité à l'épreuve des faits.....	p 13
2. Réduire les inégalités sociales de santé : comprendre pour mieux intervenir	p 14
3. Développer les actions locales de santé dans une démarche communautaire	p 15
4. Parcours de vie et de santé, un enjeu pour la transformation de notre système de soins	p 16
5. Offre de 1 ^{er} recours et territoire de proximité : place de la santé publique et de ses acteurs*	p 17

MÉTHODES POUR L'INTERVENTION ET L'ÉVALUATION

6. Actions probantes en promotion de la santé : comment les identifier et les transférer ?*	p 18
7. Initiation aux méthodes et outils pour promouvoir la santé.....	p 19
8. Education thérapeutique et accompagnement : quelle place pour les patients, les aidants et les associations ?	p 20
9. Recherche bibliographique, lecture critique et réalisation de bibliothèques collaboratives sur le Web.....	p 21
10. La santé dans toutes les politiques publiques : les évaluations d'impact sur la santé	p 22
11. S'approprier l'outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention	p 23

APPROCHES PAR POPULATION, LIEU DE VIE OU THÉMATIQUE

12. Santé, environnement et territoires : leviers pour la promotion de la santé*	p 24
13. Santé mentale : quels enjeux, quelles perspectives, quelles approches ?*	p 25
14. Promouvoir la santé dès la petite enfance : développer des actions d'accompagnement à la parentalité*	p 26
15. Avancer en âge et promotion de la santé*	p 27

**Nouveaux modules par rapport à l'édition 2013*

Le réseau des Universités « sœurs »	p 28
Santé publique	p 30
Plan	p 32
Inscription	p 33
Bulletin d'inscription	p 35

POURQUOI une Université d'été en santé publique ?

Comme les éditions précédentes, la 10^e Université d'été francophone de juillet 2013 a suscité un niveau de satisfaction élevé, tant de la part des participants que des intervenants.

La Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon, l'Agence régionale de santé de Franche-Comté et leurs partenaires reconduisent en 2014 cette manifestation, en proposant plusieurs nouveaux modules de formation : « Offre de 1^{er} recours et territoire de proximité : place de la santé publique et de ses acteurs », « Actions probantes en promotion de la santé : comment les identifier et les transférer ? », « Santé, environnement et territoires : leviers pour la promotion de la santé », « Santé mentale : quels enjeux, quelles perspectives, quelles approches ? », « Promouvoir la santé dès la petite enfance : développer des actions d'accompagnement à la parentalité », « Avancer en âge et promotion de la santé ». Par ailleurs, plusieurs autres enseignements ont été complètement renouvelés.

CONTEXTE Une formation ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique

Dans l'ensemble des pays francophones, les dispositifs de santé publique se développent sous l'action conjuguée du législateur, des élus, des usagers et des professionnels. Ainsi les besoins de réflexion, d'échanges et de formation collective se renforcent, pour tous les acteurs concernés par ces évolutions.

Cette santé est donc de plus en plus « publique ». Elle se doit de reposer sur des savoirs et des savoir-faire validés. Or, en dehors de l'épidémiologie et de la biostatistique, l'offre de formation reste succincte en matière de promotion de la santé, de prévention, d'organisation des politiques publiques, d'évaluation ou d'éducation pour la santé qui sont des champs complexes, aux concepts et aux pratiques peu stabilisés.

Cette situation peut s'expliquer par un décalage marqué entre, d'une part, une formation académique et une recherche insuffisamment développées, et d'autre part, une pratique de terrain foisonnante (multiples programmes nationaux, régionaux et locaux de santé) mais faisant l'objet d'une faible capitalisation conceptuelle et scientifique.

OBJECTIFS Fédérer les savoirs et les savoir-faire autour du concept de promotion de la santé

Depuis plus d'une quinzaine d'années, de nombreux acteurs francophones de la santé publique, enseignants-chercheurs, décideurs et intervenants de terrain se sont regroupés en réseaux internationaux pour réfléchir sur leurs pratiques et enrichir leur formation.

Le concept de « promotion de la santé » (Charte d'Ottawa, OMS, 1986) est un des axes fédérateurs majeurs de cette démarche. Il constitue le fil conducteur de l'Université d'été, de ses enseignements et de ses débats.

LA PROMOTION DE LA SANTÉ

La promotion de la santé s'inscrit dans la lignée de la définition OMS de la santé (un état de complet bien-être physique, mental et social). Elle se situe donc dans une double perspective :

- permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci,
- faire de la santé une ressource de la vie quotidienne (un moyen parmi d'autres pour le mieux être) et non un but dans la vie (une fin en soi).

Elle repose sur cinq stratégies :

1. Élaborer une politique publique saine

Une politique de promotion de la santé combine des méthodes différentes mais complémentaires, notamment la législation, les mesures fiscales, la taxation et les changements organisationnels.

2. Créer des milieux favorables

Pour favoriser une meilleure santé, il est indispensable de promouvoir un milieu de vie sain. La protection des milieux naturels et artificiels et la conservation des ressources naturelles doivent recevoir une attention particulière.

Les conditions de vie, de loisirs, de travail sont aussi essentielles.

3. Renforcer l'action communautaire

La promotion de la santé favorise la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décision et à l'élaboration des stratégies d'action, pour atteindre un meilleur niveau de santé.

4. Acquérir des aptitudes individuelles

La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la bonne santé.

5. Réorienter les services de santé

Le rôle du système sanitaire ne peut plus se limiter à la seule prestation de soins médicaux, il doit s'ouvrir à des pratiques multisectorielles et favoriser l'adoption par la population de modes de vie sains.

La promotion de la santé est donc considérée comme une stratégie qui établit un lien entre les individus et leur environnement et qui prend en compte à la fois les choix personnels et les responsabilités de la société dans la perspective d'améliorer la santé de tous.

ORGANISATION PARTENARIALE

Elle a pour but :

1. d'unir le potentiel d'équipes universitaires et de professionnels de santé publique engagés dans une pratique de terrain,
2. d'associer des intervenants venant d'organismes de différents pays francophones.

L'Université d'été vise à faire le lien entre action et recherche, et à répondre à des problématiques concrètes, en favorisant une réflexion et des échanges autour d'expériences originales.

ORGANISMES PROMOTEURS

- Agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté.
- Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon (Université de Franche-Comté).

EN COLLABORATION AVEC :

- L'École de Santé Publique, Faculté de médecine, Nancy-Université.
- L'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne.
- L'École des hautes études en santé publique (EHESP).

ORGANISMES PARTENAIRES

OU ASSOCIÉS À L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Institutions ou associations nationales, régionales ou locales :

- Ministère des Affaires sociales et de la Santé
- Caisses d'Assurance maladie et leurs réseaux
- Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes)
- Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF)
- Haute autorité de santé (HAS)
- Société française de santé publique (SFSP)
- École nationale supérieure de Sécurité sociale (EN3S)

- Institut Renaudot
- Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examen de santé (Cetaf)
- Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet)
- Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Besançon
- Conseil régional de Franche-Comté
- Ville de Besançon
- Mutualité sociale agricole de Franche-Comté
- Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires (ASEPT) Franche-Comté/Bourgogne
- Fédération des maisons de santé comtoises (FéMaSaC)
- Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) de Franche-Comté
- Maison de l'Adolescent de Besançon

Réseaux francophones ou organismes de pays francophones :

- Institut national de santé publique du Québec (INSPO)
- Réseau francophone en santé « Vers l'unité pour la santé »
- Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RéFIPS)
- Réseau francophone de promotion de la sécurité et de la prévention des traumatismes
- Educa-Santé, Belgique
- ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal
- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) Tunisie

Universités :

- APES-ULg, École de Santé publique de l'Université de Liège

DOCUMENTATION

Elle est organisée avec le concours de la Bibliothèque universitaire médecine-pharmacie de l'Université de Franche-Comté, du centre régional de documentation en santé publique de Franche-Comté, de l'antenne du Doubs de l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Franche-Comté, de l'École de santé publique de l'Université de Nancy, de la Société française de santé publique ainsi que de l'Inpes, du réseau Banque de données de santé publique (BDSP) et du Haut Conseil de la santé publique.

MEMBRES DU COMITÉ PÉDAGOGIQUE

- **Cheikh Athie**, Président de l'ONG Action et Développement (AcDev) et du Comité d'organisation de l'Université francophone de Dakar en Promotion de la Santé.
- **Martine Bantuelle**, Directrice d'Educa-Santé (Belgique) et Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Europe.
- **François Baudier**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique, Agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté.
- **Viviane Bayad**, Responsable pôle santé, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).
- **Serge Briançon**, Directeur de l'École de santé publique, Faculté de médecine, Nancy-Université.
- **Omar Brixi**, Enseignant et Consultant en Santé Publique.
- **Laurent Chambaud**, Directeur de l'École des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Fabien Cohen**, Coordinateur du service de santé publique dentaire du Val-de-Marne, Secrétaire général de la Société française des Acteurs de la santé publique bucco-dentaire (ASPB).
- **René Demeulemeester**, Président, Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES).
- **Norbert Deville**, Directeur du Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examen de santé (Cetaf).
- **Alain Douiller**, Directeur du Comité départemental d'éducation pour la santé du Vaucluse.
- **Laurent El Ghozi**, Président de l'association « Elus, Santé Publique & Territoires ».
- **Céline Farley**, Chef d'unité scientifique - développement des compétences Vice-présidence aux affaires scientifiques à l'Institut national de santé publique du Québec.
- **Christine Ferron**, Directrice de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé de Bretagne.
- **Bertrand Garros**, ancien conseiller, Harmonie mutuelles et ancien Président de l'Inpes.
- **Philippe Guilbert**, Direction générale de la santé.
- **Emmanuelle Hamel**, Chef du département formation et ressources à la Direction de l'animation territoriale et des réseaux de l'Inpes.
- **Françoise Jabot**, Enseignant-chercheur à l'École des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Alain Levêque**, Président de l'École de Santé Publique, Université Libre de Bruxelles (Belgique).
- **Pierre Lombrail**, Président de la Société française de santé publique.
- **Claude Michaud**, Chargé de mission PRS, Agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté.

- **Elisabeth Monnet**, Professeur, Département de Santé publique, Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon.
- **Marie-José Moquet**, Médecin Inspecteur de Santé publique, ARS Ile de France.
- **Fred Paccaud**, Directeur de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne, Suisse.
- **Nicolas Prisse**, Secrétariat général des Ministères chargés des affaires sociales.
- **Pierre Ramon-Baldie**, Directeur de la recherche et du développement, Ecole nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S).
- **Odile Ritz**, Directrice adjointe, Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Besançon.
- **Leila Saiji Joudane**, Représentante Assistante du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) Tunisie.
- **Brigitte Sandrin-Berthon**, Directrice de l'Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet).
- **Marc Schoene**, Président de l'Institut Renaudot.
- **Jean Simos**, Directeur du Groupe de recherche en environnement et santé (GRES), Université de Genève, Suisse.
- **Chantal Vandoorne**, Directrice de l'APES (Appui en Promotion et en Education pour la Santé) Service Communautaire de Promotion de la santé, Ecole de santé publique de l'Université de Liège.

CONTACTS AVEC LES RESPONSABLES

- **Dr François Baudier**
courriel : francois.baudier@ars.sante.fr
 - **Claude Michaud**
courriel : claude.michaud@ars.sante.fr
 - **Pr Elisabeth Monnet**
courriel : elisabeth.monnet@univ-fcomte.fr
- Agence régionale de santé (ARS)
de Franche-Comté
La City - 3 avenue Louise Michel
CS 91785
25044 Besançon cedex
- Faculté de médecine et de pharmacie
de Besançon
Département de Santé publique
19 rue Ambroise Paré
CS 71806
25030 Besançon cedex



PUBLIC ET DÉROULEMENT Une formation basée sur la diversité des savoirs et des expériences de chacun

PUBLIC

Cette formation est particulièrement destinée à des professionnels en activité et des élus ou des usagers oeuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs.

Lors de leur inscription à l'Université d'été, les participants sont invités à décrire succinctement leur formation initiale, leur parcours professionnel (ou d'élus) ainsi que leurs motivations (voir la partie « inscription »).

INTERVENANTS

Les enseignants sont des universitaires, des chercheurs mais aussi des professionnels ou usagers, tous impliqués à leur niveau dans une démarche de réflexion active au sein du système de santé.

Responsables de programmes nationaux ou régionaux francophones, auteurs de recherches et de publications, ils partagent le même souhait d'agir et de réfléchir avec d'autres sur leur pratique. La majorité des enseignements bénéficie d'intervenants de plusieurs pays francophones et propose des comparaisons entre les systèmes de santé sur les thématiques abordées.

DÉROULEMENT

Les modules

Durant la semaine, chaque participant suit le module qu'il a choisi parmi ceux proposés. Les enseignements se déroulent sur 8 demi-journées de formation (du lundi matin au vendredi matin). Le mercredi après-midi est « libre » pour permettre la découverte de la ville, de la région ou ménager du temps pour les échanges.

Une pédagogie active est proposée avec une vingtaine de participants par module.

Un (ou plusieurs) « référent-enseignant » est présent au cours de l'ensemble du module.

Il joue un rôle d'animation et fait le lien pédagogique entre les différents enseignants.

L'enseignement comporte des interventions magistrales et des travaux en ateliers. Ces derniers privilégient la présentation par les participants de leur expérience personnelle en lien avec la thématique du module.

La documentation

- Pour chaque module, un dossier documentaire sera remis avant la session aux participants.
- Plusieurs services de documentation seront disponibles au cours de la session :
 - accès permanent à la Bibliothèque universitaire médecine-pharmacie de l'Université de Franche-Comté,
 - stand documentaire spécialisé en santé publique organisé par les documentalistes du centre régional de documentation en santé publique de Franche-Comté, de l'antenne du Doubs de l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Franche-Comté, de la société française de santé publique, de l'école de santé publique de l'Université Nancy 1, du réseau Banque de données de santé publique (BDSP) et du Haut Conseil de la santé publique.

Durant la semaine, plusieurs conférences débats avec table ronde sont organisées sur des sujets d'actualité en santé publique. Elles auront lieu le mardi 1^{er} et jeudi 3 juillet avec la participation d'un ou plusieurs experts présents sur le campus. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des « étudiants » et contribuent aux échanges entre participants (« étudiants » et « enseignants »). Elles sont aussi ouvertes (pour certaines d'entre elles) à un public extérieur à l'Université d'été.

Chaque matin, le journal de l'Université d'été donne les dernières nouvelles sur la vie du campus.



EN RÉSUMÉ

	Dimanche 29 juin	Lundi 30 juin	Mardi 1 ^{er} juillet	Mercredi 2 juillet	Jeudi 3 juillet	Vendredi 4 juillet
Matin		Enseignement en modules séquence 1	Enseignement en modules séquence 3	Enseignement en modules séquence 5	Enseignement en modules séquence 6	Enseignement en modules séquence 8
Après-midi		Enseignement en modules séquence 2	Enseignement en modules séquence 4	après-midi libre	Enseignement en modules séquence 7	Allocutions de clôture suivies d'un cocktail déjeunatoire
	Fin d'après-midi : accueil des participants			Soirée festive		

MODULES PROPOSÉS

Des thématiques plurielles autour de trois grands axes

POLITIQUE ET ORGANISATION DE LA SANTÉ

- 1.SYS** Protection sociale et système de santé : la solidarité, l'universalité et l'efficacité à l'épreuve des faits
- 2.INEG** Réduire les inégalités sociales de santé : comprendre pour mieux intervenir
- 3.DEMCOM** Développer les actions locales de santé dans une démarche communautaire
- 4.PARC** Parcours de vie et de santé, un enjeu pour la transformation de notre système de soins
- 5.PROX** Offre de 1^{er} recours et territoire de proximité : place de la santé publique et de ses acteurs*

MÉTHODES POUR L'INTERVENTION ET L'ÉVALUATION

- 6.ACT PROB** Actions probantes en promotion de la santé : comment les identifier et les transférer ?*
- 7.PROMO** Initiation aux méthodes et outils pour promouvoir la santé
- 8.ETHER** Education thérapeutique et accompagnement : quelle place pour les patients, les aidants et les associations ?
- 9.BIBLIO** Recherche bibliographique, lecture critique et réalisation de bibliothèques collaboratives sur le Web
- 10.EIS** La santé dans toutes les politiques publiques : les évaluations d'impact sur la santé
- 11.OCR** S'approprier l'outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention

APPROCHES PAR POPULATION, LIEU DE VIE OU THÉMATIQUE

- 12.SET** Santé, environnement et territoires : leviers pour la promotion de la santé*
- 13.MENTAL** Santé mentale : quels enjeux, quelles perspectives, quelles approches ?*
- 14.PARENT** Promouvoir la santé dès la petite enfance : développer des actions d'accompagnement à la parentalité*
- 15.AGE** Avancer en âge et promotion de la santé*

**Nouveaux modules
par rapport à l'édition 2013*



1

module
SYS**PROTECTION SOCIALE ET SYSTÈME DE SANTÉ :
la solidarité, l'universalité et l'efficacité
à l'épreuve des faits**

La question de la cohérence entre un système de distribution des soins et un autre assurant son financement se pose depuis de nombreuses années. Les professionnels de santé ignorent souvent les sujets en rapport avec la protection sociale. A l'inverse, les spécialistes de la protection sociale ne s'autorisent pas à aborder le champ du système de santé, le concédant aux professionnels du soin. Or la préservation, voire l'extension, de la solidarité et de l'universalité, ne passent-elles pas plus d'efficacité et d'efficience dans le type de soins et l'organisation des filières et des parcours ? En France, les éléments du débat actuel autour de la Stratégie Nationale de Santé¹, en lien au plan international avec la nouvelle perspective de Couverture Maladie Universelle², donnent une actualité à ces questionnements et aux réponses à y apporter.

Objectifs pédagogiques

D'où les 3 objectifs poursuivis de nouveau lors de la session 2014 :

- Concevoir et parvenir à l'universalité des droits, de l'accès et des offres de soins.
- Promouvoir la solidarité aux différentes échelles, du local au global.
- Obtenir plus d'efficacité et d'efficience pour plus de solidarité et d'universalité.

Approche et organisation

Le module reposera sur :

- Les connaissances, compétences et expériences des participants.
- L'apport d'intervenants externes.
- Une pédagogie active et participative.
- L'aide à l'exploitation des multiples documents et sources d'informations et de connaissances.

Contenu

En lien avec ces objectifs et ces modalités, les travaux porteront sur un travail de connaissance et d'analyse des systèmes de santé et de protection sociale, tant en

France que dans un certain nombre de pays dans le monde.

Public cible

Ce module est ouvert aux professionnels de ces deux champs comme aux élus, militants et acteurs du mouvement social, de France comme ceux venant d'autres pays. La diversité des métiers et des fonctions sera recherchée.

Responsables du module

Omar Brixì, enseignant et consultant en santé publique.

Bruno Herry, président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Franche-Comté et de l'Union régionale de la Mutualité Française de Franche Comté.

Avec le concours de :

Bertrand Garros, ancien conseiller, Harmonie mutuelles et ancien Président de l'Inpes.

Et le soutien de :

- la Mutualité Française
- l'École nationale supérieure de sécurité sociale

¹<http://www.sante.gouv.fr/planification-nationale-et-regionale-en-sante.html>

²http://www.who.int/features/factfiles/universal_health_coverage/fr/

2

Module
INEG**RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ :
comprendre pour mieux intervenir**

Au-delà des constats nationaux et internationaux concernant l'existence et l'ampleur des inégalités sociales de santé (ISS), il importe de progresser dans le transfert des connaissances, sur leur construction et leur reproduction dans le temps, sur les problèmes de santé qu'elles génèrent, et de travailler au développement d'interventions permettant de les réduire.

Objectifs pédagogiques

L'objectif principal : acquérir les compétences nécessaires à la prise en compte des ISS dans la conception et la mise en place de politiques, programmes ou interventions en santé publique.

Objectifs de connaissances

- Être capable de définir les ISS.
- Avoir des repères sur l'ampleur des ISS (local, national et international).
- Identifier les principaux déterminants.
- Découvrir comment des référentiels professionnels et méthodologiques prennent en compte les ISS.

Objectifs spécifiques

- Avoir un cadre d'interprétation des ISS.
- Pouvoir aborder la question des ISS par territoire.
- Être capable de prendre en compte les ISS dans la mise en œuvre d'une action ou d'une politique.
- Approfondir la question de la petite enfance en lien avec les ISS.

Approche et organisation

À partir d'apports théoriques, de résultats de recherches, mais aussi d'exemples de politiques, programmes ou interventions, les participants seront invités à réfléchir au transfert des apports de la formation dans le contexte de leur activité professionnelle. Ils le feront selon une approche participative et des travaux en groupe.

Contenu

- Situations et connaissances locales, régionales, nationales et internationales.
- Mécanismes en cause dans la construction et la reproduction des inégalités.
- Facteurs de protection contre les inégalités.
- Pertinence et modalités du développement d'une approche intersectorielle et multi-niveaux pour agir sur les ISS.
- Démarches favorisant la prise en compte des inégalités de santé dans la conception, le suivi et l'évaluation d'actions visant à la réduction des ISS.

Public cible

Des professionnels qui souhaitent développer les habiletés nécessaires à la prise en compte des ISS

Responsables du module

Marie-Josée Moquet, Médecin Inspecteur de Santé Publique.

Ginette Paquet, Chercheure, Institut national de santé publique du Québec, Professeure associée au Département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval (Québec), Chercheure associée au Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale – Centre affilié universitaire (Québec).

Chantal Vandoorne, Chercheure à l'Université de Liège, École de Santé Publique, directrice de l'APES-ULg, Appui en Promotion et en Éducation pour la Santé.

3

module
DECOMDÉVELOPPER LES ACTIONS LOCALES DE SANTÉ
dans une démarche communautaire**Objectifs pédagogiques**

- Identifier les enjeux de la démarche communautaire pour l'amélioration de la santé,
- connaître et intégrer les repères de la démarche communautaire dans une action locale,
- identifier les freins et les leviers au développement de la démarche communautaire,
- créer les conditions de la participation de tous les acteurs, dans la co-construction d'une action locale de santé.

Approche et organisation

Le module s'appuiera sur des présentations, témoignages, rencontres et études de cas ainsi que sur les connaissances et expériences des participants. Les animatrices privilégieront des méthodes actives et participatives. Une demi-journée sera ouverte à d'autres élus. Au moins un intervenant extérieur sera mobilisé pour partager son expérience.

Contenu

Les démarches communautaires en santé : paysage en santé, définitions, enjeux, déterminants de la santé, les repères du SEPSaC, outils, effets...

Les acteurs de la démarche communautaire : participation, acteurs à mobiliser à toutes les étapes de l'action, intersectorialité, postures, pratiques, partenariats, ...

Analyse des projets des participants à partir des repères, construction de stratégies pour davantage inscrire ces projets dans une démarche communautaire...

Echange avec des élus sur les conditions et modalités d'inscription d'un projet

local de santé dans les priorités d'une collectivité ; identification collective des leviers et freins à la mise en œuvre d'actions dans une démarche communautaire.

Public cible

Tout acteur impliqué dans l'élaboration, la mise en œuvre et/ou l'évaluation d'un projet local de santé :

- Habitants, usagers, bénévoles ou citoyens impliqués dans des actions locales en santé.
- Élus, notamment de collectivités locales (villes, agglomérations, conseils généraux, etc.).
- Professionnels de tous champs (santé, éducation, social, environnement, etc.) travaillant dans une institution, une association, un syndicat, une mutuelle, une collectivité, en libéral...

Pré requis : Vouloir s'inscrire ou être déjà dans une démarche communautaire en santé ; une présentation écrite du projet sera demandée à l'inscription.

Responsables du module

Martine Antoine, Vice-présidente, Institut Renaudot.

Gaëlle Paupe, Consultante-formatrice, Institut Renaudot.

4

Module
PARC**PARCOURS DE VIE ET DE SANTÉ,
un enjeu pour la transformation
de notre système de soins****Objectifs pédagogiques**

- Comprendre le concept de parcours et les concepts liés : soins de santé primaires, territoire de santé, coordination des soins, intégration sanitaire et sociale, promotion de la santé...
- Identifier les enjeux sous-jacents pour les patients, les professionnels et le système de soins.
- Identifier les obstacles et les leviers à l'organisation de parcours.
- Différencier ce qui revient aux méthodes de gestion de projet et ce qui revient aux stratégies visant à modifier l'organisation des soins et les pratiques professionnelles.
- Connaître les interventions efficaces pour structurer, sur un territoire de santé, des parcours.
- Introduire des éléments d'efficience dans la mise en œuvre des parcours.
- Identifier les moyens et les conditions nécessaires à la mise en œuvre des parcours (incitations, fonctions et prestations d'appui...).
- Définir les principales étapes d'un projet destiné à structurer des parcours dans un territoire de santé.

Approche et organisation

Le module s'appuiera sur l'expérience des participants et l'analyse de projets concrets présentés par leur promoteur. Chacun de ces projets sera l'occasion d'aborder une des questions relatives aux parcours avec l'aide d'un expert.

Le dernier jour du module sera consacré à la construction d'un programme d'implémentation d'un parcours sur un thème choisi par les participants.

Contenu

L'objectif des parcours de santé est de parvenir à organiser sur un territoire de santé une prise en charge globale, coordonnée, anticipée et adaptée aux besoins de chacun, dans le cadre de dépenses maîtrisées, en lieu et place d'une juxtaposition d'épisodes de soins ou d'initiatives sans lien entre eux.

Atteindre cet objectif suppose de combiner deux types d'action complémentaires :

- **Améliorer les pratiques de prise en charge d'une pathologie (diabète...) ou d'une population (personnes âgées...).**
- Inciter à l'évolution des professionnels vers l'exercice en équipes pluriprofessionnelles capables de délivrer les bonnes prestations, aux bons patients, aux bons moments par les bons professionnels.

Ces stratégies sont non seulement complémentaires mais aussi interdépendantes : la faisabilité et la pérennité des interventions visant les professionnels et les patients ne paraissent guère possibles sans changement associé de l'organisation des soins.

Public cible

- Les professionnels de santé, libéraux et hospitaliers, promoteurs d'organisations territoriales des soins.
- Les responsables en charge de la régulation et de l'organisation des soins au sein notamment des ARS.

Responsables du module

Dr Rémy Bataillon, Directeur adjoint, Direction de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, Haute Autorité de santé (HAS).

Dr Michel Varroud-Vial, Chef du service des maladies chroniques et de l'accompagnement des malades, Haute Autorité de santé (HAS).

5

module
PROX**OFFRE DE 1^{ER} RECOURS
ET TERRITOIRE DE PROXIMITÉ :**
place de la santé publique et de ses acteursNouveau
module**Objectifs pédagogiques**

Les nouvelles formes d'organisation de l'offre de 1^{er} recours sur les territoires font se rencontrer les professionnels du soin ayant le plus souvent une approche individuelle de la santé et d'autres acteurs développant des perspectives plus globales et collectives.

Ce module vise donc à donner des repères et des visions communes dans le but de développer ensemble un projet territorial de santé répondant aux besoins spécifiques de la population.

Approche et organisation

L'approche pédagogique du module s'appuiera principalement sur des présentations d'actions ou d'expérimentations en cours. Elles seront confrontées aux connaissances et expériences des participants. Les apports théoriques, les concepts et les outils seront mis en perspective avec les expériences de terrain.

Contenu

Il visera à :

- Partager une culture commune autour des concepts de 1^{er} recours, territoires de proximité, santé publique, acteurs de santé.
- Identifier dans l'organisation du système de santé et les représentations des acteurs les leviers et les freins pour une offre de santé globale et territoriale :
 - présentation des grandes évolutions
 - place de l'individuel et du collectif dans le champ de la santé
- Identifier à partir d'exemples de terrain, les éléments méthodologi-

ques, organisationnels et humains permettant de favoriser une structuration territoriale de l'offre de santé de 1^{er} recours autour d'un projet territorial de santé :

- diagnostic
- réglementation
- priorité de santé publique
- structuration de l'offre
- choix des outils
- aménagement du territoire et maintien d'une offre de santé.
- Se nourrir d'exemples d'organisation territoriale de 1^{er} recours hors de nos frontières.

Public cible

Tout acteur impliqué dans l'élaboration, la mise en œuvre et/ou l'évaluation d'un projet de santé visant la coordination des projets de territoire :

- Habitants et citoyens.
- Elus des collectivités territoriales mais aussi des organismes de protection sociale.
- Professionnels de santé (notamment des maisons, pôles et centres de santé), promoteurs d'organisations territoriales des soins, de l'éducation, du social...

Responsables du module

Nadia Guillou, *Chargée de mission santé MSA, Responsable de l'Association de Santé d'Education et de Prévention sur les Territoires (ASEPT) Franche-Comté/Bourgogne.*

Sophie Millot, *Directrice de la Fédération des maisons de santé comtoises (FéMaSaC)*

Pascale Angiolini, *Directrice IREPS Franche-Comté.*

6

Module
ACT PROBNouveau
module**ACTIONS PROBANTES EN PROMOTION DE LA SANTÉ :**
comment les identifier et les transférer ?**Objectifs pédagogiques**

- Identifier les enjeux d'utiliser les données probantes dans les décisions et la planification en promotion de la santé.
- Repérer les freins, les ressources existantes, les moyens de faciliter le transfert de connaissances.
- Analyser des interventions au regard de leur transférabilité.

Approche et organisation

Éléments théoriques, exemples, travaux en groupes.

Contenu**1. Les données probantes en promotion de la santé (deux demi-journées).**

- La preuve, les preuves.
- Les modèles évaluatifs et leurs limites.
- Exemples en termes de déterminants, leviers et intervention.

2. L'utilisation des connaissances (deux demi-journées).

- Utilisation pour l'intervention.
- Utilisation pour la décision.
- Freins et leviers (liés aux connaissances, aux utilisateurs, aux organisations).

3. Enjeux et principe de transfert de connaissances (une demi-journée).

- Concepts.
- Les acteurs, les modèles et les stratégies de transfert.
- Exemple du courtage en connaissances.

4. Intégrer l'utilisation des données probantes dans la planification (trois demi-journées).

- Les questions à se poser.
- Les ressources et outils.
- Intégrer la preuve dans la planification des actions/programmes/décisions.
- Utilisation d'un outil d'analyse de la transférabilité.

Modalité pédagogique

Réaliser en continu des séquences un exercice pratique d'utilisation de données probantes (si conseiller d'élus note d'opportunité, si ARS cahier des charges de cadrage, si associations projet écrits sur les thématiques sur lesquelles elles travaillent).

Public cible

ARS, assurance maladie, autres directions ministérielles (DRAAF, DRJSS, etc), associations, collectivités, etc.

Pré requis : Formation en méthodologie de projets

Responsables du module

Linda Cambon, PhD, Directrice de la santé publique, Agence régionale de santé (ARS) Picardie.

Pr François Alla, Faculté de médecine de Nancy, Université de Lorraine.

7

module
PROMOINITIATION AUX MÉTHODES ET OUTILS
pour promouvoir la santé

La promotion de la santé est un modèle conceptuel pour le développement de stratégies de santé publique. Elle est définie par la Charte d'Ottawa comme un « processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci ». En tant que démarche professionnelle, elle peut être identifiée à travers un « ensemble de pratiques spécialisées visant le changement des comportements humains et des environnements sociaux liés à la santé » (O'Neill 1998). Ce module permettra de découvrir et d'utiliser les méthodes et les outils qui aident à bâtir ou à améliorer les interventions en promotion de la santé en particulier dans les quartiers, les communes, les collectivités.

Approche et organisation

L'enseignement s'articulera autour de contenus théoriques, d'outils d'analyse et d'aide à l'intervention. Il sera illustré par des exemples concrets. Il alternera les projets et réflexions des participants et des présentations par des intervenants ayant une expérience dans le domaine.

Contenu

Ce module est construit autour de quatre axes :

1. Mieux comprendre la promotion de la santé : ses fondements, son historique, ses applications actuelles en particulier la réduction des inégalités sociales de santé.

2. Développer une démarche de promotion de la santé : après la présentation d'un outil de catégorisation des résultats des activités de promotion de la santé et de prévention, les participants seront invités à analyser leurs propres projets et à identifier les axes à approfondir.

3. Améliorer la qualité des interventions en promotion de la santé : les participants pourront utiliser un outil de développement de la qualité des projets de promotion de la santé, pour revisi-

ter leur projet ou en établissant un schéma d'évaluation.

4. Développer l'intersectorialité et les partenariats : face aux multiples déterminants de la santé, comment dépasser les limites de la sectorisation des programmes de santé publique, engager plusieurs types d'acteurs (élu, gestionnaires, professionnels, habitants) et établir des partenariats intersectoriels durables.

Public cible

Ce module s'adresse aux acteurs institutionnels, élus, professionnels ou associatifs impliqués ou concernés par le développement de projets visant à promouvoir la qualité de vie et la santé dans une commune, un quartier ou une collectivité.

Responsables du module

Martine Bantuelle, Directrice, Educa-Santé (Belgique), Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Refips) Europe.

Annick Fayard, chargée d'expertise scientifique en promotion de la santé.

Emilie Bodet, Chargée de mission en promotion de la santé (Inpes).

René Demeulemeester, Président de la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes).

8

Module
ETHER**EDUCATION THÉRAPEUTIQUE ET ACCOMPAGNEMENT :
quelle place pour les patients,
les aidants et les associations ?**

Approche centrée sur le patient, patient ressource, patient expert, patient formateur ou en formation, patient coordonnateur de programmes d'éducation thérapeutique ou d'actions d'accompagnement... : l'éducation thérapeutique constitue une formidable opportunité pour améliorer les relations entre les soignants, les patients et leurs proches et pour développer d'authentiques partenariats. Ce module sera l'occasion d'analyser différentes formes de collaboration et d'échanger entre personnes engagées dans des activités d'éducation thérapeutique, d'accompagnement ou de formation, que ce soit à titre personnel, familial, professionnel ou associatif.

Objectifs pédagogiques

- Définir l'éducation thérapeutique et l'accompagnement.
- Découvrir et analyser plusieurs modalités :
 - d'implication des patients, des aidants et des associations dans les activités d'éducation thérapeutique et d'accompagnement,
 - de collaboration entre professionnels de santé, patients, aidants et associations,
- Identifier la façon dont chaque participant au module peut renforcer ses collaborations avec les autres acteurs de l'éducation thérapeutique.

- Éducation thérapeutique, accompagnement, formation : découverte et analyse de différents modes de collaboration entre institutions, professionnels et associations de patients.

Public cible

Professionnels participant à l'éducation thérapeutique ou à l'accompagnement des personnes atteintes de maladie chronique, représentants d'associations de patients, éducateurs pour la santé, représentants institutionnels chargés d'organiser ou de développer les activités d'éducation thérapeutique et d'accompagnement.

Approche et organisation

Séances plénières alterneront avec travaux en petits groupes. La participation des personnes en formation sera largement sollicitée : exposés, débats, études de cas, analyse des pratiques professionnelles et associatives...

Responsables du module

Dr Brigitte Sandrin, Directrice de l'Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet)

Dr Cécile Zimmermann, Diabétologue, Praticien hospitalier au CHU de Besançon avec le concours du Pr Freddy Penfornis (Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon).

Contenu

- Éducation thérapeutique, accompagnement : de quoi parlons-nous ?
- Place du patient et de l'aidant dans les activités d'éducation thérapeutique et d'accompagnement : qu'en est-il dans les textes, qu'en est-il en pratique ?

9

module
BIBLIO**RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE,
lecture critique et réalisation de bibliothèques
collaboratives sur le web****Objectifs pédagogiques**

L'activité professionnelle s'appuie sur des ressources documentaires. Mais le rythme de renouvellement des connaissances s'accélère. De ce fait, la documentation stockée est vite obsolète.

Notre objectif est d'acquérir la capacité à trouver et à valider les savoirs les plus actuels, pour agir en santé ou pour conseiller les décideurs.

Approche et organisation

Le module sera animé par des professionnels francophones. Les participants réaliseront des recherches bibliographiques et documentaires. Ils constitueront ensemble une (ou plusieurs) bibliothèque collaborative virtuelle sur l'internet dont ils choisiront le thème. La sélection des documents pour la bibliothèque sera l'occasion de mettre en pratique la lecture critique des articles scientifiques.

Une initiation à un logiciel de gestion bibliographique montrera comment insérer facilement les références de sa bibliothèque dans un rapport ou un article.

Contenu

La recherche bibliographique se fera dans les grandes bases comme Medline (PubMed) et la Banque de données de santé publique. La recherche documentaire utilisera le moteur documentaire Bibliothèque de santé (www.ggbds.org).

L'enseignement de la lecture critique concernera les articles scientifiques en approche quantitative (essai thérapeu-

tique, test diagnostique ou de dépistage, projet de santé publique, etc.) et qualitative (enquêtes en sciences sociales).

Les bibliothèques virtuelles seront construites sur un site de social benchmarking. La gestion bibliographique permettra de s'initier à Zotero. Ces outils sont en accès gratuit pour les applications du module.

Public cible

Cette formation ne nécessite aucun prérequis informatique. Elle est ouverte à tous les professionnels des secteurs de la santé publique, des soins, ou des sciences sociales. Elle sera particulièrement utile aux chefs de projet, aux membres de groupes de travail, aux professionnels intégrés à des groupes qualité, à des groupes de pairs ou à des réseaux de soins, aux chargés de relation avec les professions de santé, et à tous ceux qui sont amenés à rédiger des rapports ou des articles scientifiques. Les participants doivent venir avec un ordinateur portable de type PC, se connectant à l'internet par wifi.

Responsables du module

Georges Borgès Da Silva, Chargé de mission de la revue Santé Publique, CNAMTS

LA SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES : les évaluations d'impact sur la santé

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) permet d'anticiper les conséquences sanitaires des politiques publiques et autres interventions qui sont au départ sans lien explicite avec la santé, mais qui peuvent néanmoins affecter de manière significative ses déterminants. En ce sens, l'EIS, outil récent promu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Union Européenne, peut être considérée comme une technique extrêmement efficace de promotion de la santé. Sa démarche de mise en œuvre met en place un processus qui permet de prévenir les problèmes le plus en amont possible, en tenant compte des inégalités entre groupes de la population et en favorisant la collaboration intersectorielle avec des acteurs non sanitaires. Tout en valorisant les acquis des sciences biomédicales et sociales, elle offre un véritable moyen d'aide à la décision.

Objectifs pédagogiques

Ce module permettra d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour :

- Comprendre comment initier une démarche EIS, comment la coordonner et comment l'insérer avec succès dans le processus décisionnel.
- Savoir identifier les conditions et paramètres conditionnant l'efficacité.
- Être à même de maîtriser quelques techniques d'évaluation utilisées.

Approche et organisation

Chacun des thèmes traités sera illustré par des études de cas. Des situations proposées par les participants et qui pourraient faire l'objet d'une EIS seront également traitées en travaux en groupe (ateliers). L'approche EIS commence à être peu à peu pratiquée en France ; elle l'est déjà davantage au Québec et en Suisse, ainsi des expériences de ces pays seront également présentées.

Contenu

- Introduction générale à l'EIS.
- Procédure EIS et dispositif institutionnel.
- Processus d'exécution de l'EIS (étapes et outils).

- Méthodes et techniques de l'EIS (coordination, analyse et évaluation).
- Présentation de la « boîte à outils » EIS de l'OMS.
- Communication et activités de plaidoyer.

Public cible

Tout acteur (professionnel, élu, institutionnel) appelé à intervenir dans des processus décisionnels affectant les déterminants de la santé et souhaitant disposer d'outils lui permettant d'évaluer leur impact et de promouvoir la santé de la population de façon efficiente.

Responsables du module

Jean Simos, responsable du Groupe de recherche en environnement et santé de l'Université de Genève (GRES), président de S2D – Centre collaborateur OMS pour les Villes-Santé francophones (Rennes), avec la collaboration et l'intervention d'autres membres de la Plateforme suisse EIS, de l'OMS, de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), de l'École des Hautes Etudes de Santé Publique (EHESP), du réseau français des Villes-Santé.

11

module
OCR**S'APPROPRIER L'OUTIL DE CATÉGORISATION
DES RÉSULTATS DE PROJETS
de promotion de la santé et de prévention****Objectifs pédagogiques**

L'objectif principal est d'approfondir les connaissances et les compétences nécessaires pour effectuer de manière autonome l'analyse de la situation, la planification de la mise en œuvre d'une stratégie, programme ou projet ainsi que de son évaluation en appliquant « l'Outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention » (l'OCR).

Les participants seront sensibilisés aux différentes versions de l'OCR ainsi qu'à ses diverses utilisations et contextes d'application.

Approche et organisation

Le module se fera sous forme d'atelier participatif et interactif.

Ainsi, les trois types d'application de l'outil cités dans les objectifs pédagogiques seront expérimentés à l'aide des exemples concrets apportés par les participants.

Cette approche nécessite donc une prise de contact avec les participants avant le module afin de clarifier leurs besoins et les projets (stratégies, programmes ou actions) pertinents pour l'atelier.

Contenu

Lors de l'atelier, les participants seront invités à choisir un de leurs projets en cours ou projetés pour le développer au cours de la semaine. Partant de l'analyse de la situation, ils développeront/compléteront la théorie d'action de leur projet et définiront les bases de son évaluation grâce aux catégories et sous-catégories de

l'outil. Les analyses successives se feront en plénière et en groupes, puis défendues en plénière. Ces ateliers se réaliseront en simulant une situation intégrant plusieurs parties prenantes.

Par ailleurs, les travaux personnels seront mis en perspective avec des apports issus de l'utilisation concrète de l'outil depuis plusieurs années par ses auteurs ainsi que par d'autres spécialistes ayant adopté l'outil.

Public cible

Intervenants, décideurs, formateurs, et évaluateurs dans le domaine de la promotion de la santé et la prévention.

Le module convient surtout aux personnes ayant déjà une connaissance de l'OCR et qui souhaitent approfondir et élargir leurs compétences dans application de l'outil.

Responsables du module

Dr Brenda Spencer, responsable de secteur de recherche à l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Centre Hospitalier Universitaire Vaudois et Université de Lausanne avec le concours d'Emmanuelle Hamel, chef du département développement des compétences à l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) et de Promotion Santé Suisse.

**SANTÉ, ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRES :
leviers pour la promotion de la santé****Objectifs pédagogiques**

Identifier et être capable de discuter les méthodes permettant d'explicitier et évaluer les enjeux sanitaires liés à la qualité des milieux de vie sur un territoire, dans une optique de promotion de la santé.

Approche et organisation

La compréhension de l'approche globale de la santé publique environnementale sera construite en trois temps : par l'acquisition des fondamentaux (conférences), de méthodologies (évaluation des risques, évaluation des impacts) et la participation à un jeu de rôles sur une étude de cas mettant en lumière la confrontation des visions de parties-prenantes.

L'étude de cas en santé-environnement sur un territoire servira de fil conducteur de la session. Les stagiaires seront conduits, dans un processus participatif, à confronter les analyses et positions de parties-prenantes de façon méthodique en faveur de la promotion de la santé.

Contenu**1. Les fondamentaux en promotion de la santé**

- a. Promotion de la santé et poids des déterminants environnementaux en santé publique.
- b. La réduction des inégalités sociales liées à l'environnement.
- c. Territoires, acteurs et décideurs.

2. Les méthodologies en santé-environnement

- a. L'évaluation du risque sanitaire : utilité, principes, limites et illustrations.
- b. L'évaluation d'impact pour la santé : une démarche globale pour un urbanisme favorable à la santé.

3. Les acteurs en santé-environnement et les pratiques de l'action publique

- a. Témoignages d'expériences professionnelles.
- b. Mise en situation : contexte, objectif, processus.

4. Evaluation, controverse et solutions pour un territoire (dé)favorable à la santé

- a. Évaluation du projet par les parties-prenantes.
- b. Plaidoiries et controverses pour la promotion de la santé sur le territoire.
- c. Pertinence des outils d'évaluation d'impact pour éclairer le débat public.

Public cible

Elus, professionnels des services étatiques et territoriaux, bureaux d'études et industriels œuvrant dans les secteurs suivants : santé et affaires sociales, environnement, urbanisme et aménagement du territoire.

Responsables du module

Cyrille Harpet, Département Santé Environnement Travail – Génie Sanitaire, Ecole des hautes études en santé publique (EHESP)

13

module
MENTAL**SANTÉ MENTALE :**
quels enjeux, quelles perspectives,
quelles approches ?Nouveau
module

La santé mentale est une composante essentielle mais trop souvent ignorée de la santé et du bien-être. Le concept de promotion de la santé s'inscrit dans une dimension complémentaire. Il donne aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et de moyens pour l'améliorer. Ce module s'organisera autour de l'objectif général du Plan psychiatrie et santé mentale qui consiste à prévenir et réduire les ruptures au cours de la vie selon les publics et les territoires

Objectifs pédagogiques

- Approfondir les connaissances en santé mentale à partir de différentes approches.
- Appréhender la dimension pluridisciplinaire et pluri professionnelle de la prise en charge.
- Identifier les déterminants de la santé mentale dans leur diversité (revenu et statut social, éducation, environnements sociaux, habitudes de santé...) et comprendre leur impact.
- Avoir une meilleure connaissance des facteurs de risque de la santé mentale des populations vulnérables.
- Développer des compétences permettant d'organiser des actions de santé à une échelle régionale et locale (dimension territoriale).

- Approche et prise en charge des populations à tous les âges de la vie (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées).
- Particularités de certaines populations (milieu pénitentiaire, public précaire, approche par genre...).
- Regards croisés sur les expériences des participants.

Public cible

Ce module s'adresse à des personnes ayant une expérience d'intervention ou impliquées dans des programmes auprès des populations concernées (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, publics spécifiques). En plus du secteur de la santé, les participants peuvent venir du champ de l'éducation et du social. Cet enseignement concerne également les élus, les citoyens, les usagers et représentants d'usagers.

Approche et organisation

Des séances plénières alterneront avec des ateliers en petits groupes pour favoriser les échanges d'expériences entre tous les participants.

Contenu

- Présentation des grandes orientations de la politique de santé publique en matière de santé mentale (internationale, nationale, régionale).

Responsables du module

Pr Daniel Sechter, psychiatre, chef de service de psychiatrie de l'adulte - CHRU Besançon

Pr Pierre Vandel, psychiatre, service de psychiatrie de l'adulte - CHRU Besançon

Dr Christian Bourg, pédopsychiatre, chef du pôle de pédopsychiatrie - CHR Novillars

Dr Lauriane Vulliez-Coady, pédopsychiatre, service de pédopsychiatrie - CHRU Besançon

Coordination : Pascale Baudier, Maison de l'Adolescent Besançon

PROMOUVOIR LA SANTÉ DÈS LA PETITE ENFANCE : développer des actions d'accompagnement à la parentalité

Objectifs pédagogiques

- Acquérir et renforcer les capacités des participants en promotion de la santé et accompagnement à la parentalité.
- Définir la promotion de la santé et l'accompagnement à la parentalité.
- Connaître les différentes politiques publiques familiales, de santé, d'éducation et les dispositifs mobilisés en promotion de la santé et accompagnement à la parentalité.
- Prendre en compte le caractère intersectoriel et territorialisé de la promotion de la santé et de l'accompagnement à la parentalité.
- Réfléchir à des stratégies d'action partagées et adaptées au contexte.
- Analyser les besoins et les attentes des familles en matière d'aide, soutien, accompagnement à la parentalité.
- Situer le contexte français au niveau international et plus particulièrement par rapport à l'Europe.

- L'enjeu de l'éducation familiale et parentale.
- L'intersectorialité et le partenariat : cartographie des acteurs et leviers (égalité / inégalité territoriale).
- La démarche de projet et les outils utilisables : en particulier prise en compte des attentes des parents, connaissance des différents programmes d'intervention auprès des parents.
- L'enjeu de la réduction des inégalités sociales de santé.

Public cible

Ce module s'adresse aux acteurs institutionnels, élus, professionnels, associatifs, coordonnateurs de REAAP... Ces différents professionnels travaillent notamment au sein des ARS, de l'assurance maladie, des collectivités territoriales (conseils généraux et leur service de PMI, mais aussi municipalités), des CAF, des DDCS, des instances d'éducation et de promotion de la santé, des LAEP, des EPE...

Approche et organisation

A partir d'apports théoriques, d'exemples de politiques et de projets, les participants seront invités à réfléchir à l'utilisation des apports de la formation dans leur contexte professionnel. Des travaux en groupe et une approche participative tout au long de la formation permettront une appropriation par les participants.

Responsables du module

Nathalie Houzelle-Marchal, *Chargée de mission en promotion de la santé, Département Développement des compétences et amélioration des pratiques professionnelles, Direction de l'animation territoriale et des réseaux, INPES.*

Olivier Prévot, *Directeur de l'IUT de Belfort-Montbéliard, Enseignant-Chercheur en Sciences de l'éducation, Université de Franche Comté.*

Contenu

Les notions de famille et de parentalité :

- Historique et apports théoriques, avec un éclairage au niveau européen.
- L'approche socio-écologique en promotion de la santé : connaissances et mise en lien.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux sociaux-démographiques et sanitaires du vieillissement actif.
- Connaître les stratégies d'intervention en promotion de la santé en utilisant le modèle écologique d'intervention en prévention et promotion de la santé des aînés.
- Analyser différents programmes de promotion de la santé et de prévention de la perte d'autonomie existants et/ou repérés comme efficaces dans la littérature scientifique.
- Implanter des actions au niveau local à l'interface des politiques, des acteurs et des populations.

Approche et organisation

Le module s'appuiera sur les travaux de l'Inpes menés en partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, avec les partenaires québécois sur le modèle écologique en matière de santé des aînés, avec les partenaires suisses sur l'outil de catégorisation des résultats, ainsi que sur les actions réalisées avec les caisses de retraite CNAV-CARSAT, MSA, RSI.

À part d'apports théoriques et d'exemples de programmes, les participants seront invités à réfléchir à l'utilisation des apports de cette formation dans leur contexte professionnel. Des travaux en groupe et une approche participative permettront de questionner les pratiques professionnelles.

Contenu

- Les notions de vieillissement actif : historique sociodémographique et

politique au niveau européen et international et enjeu des inégalités sociales de santé.

- L'approche socio-écologique en promotion de la santé et les cinq niveaux de stratégies d'intervention en prévention et promotion de la santé des aînés.
- Des modèles logiques d'actions Bien vieillir déclinées en une diversité d'actions de terrain.
- L'intersectorialité et le partenariat : maillage des politiques, des acteurs et des populations pour des actions locales.

Public cible

Ce module s'adresse aux décideurs, aux professionnels et représentants de la société civile concernés par le vieillissement actif : élus de collectivités territoriales, professionnels de santé publique, professionnels d'action sociale des caisses de retraite, chargés de prévention, animateurs d'ateliers pour des personnes âgées, etc.

Responsables du module

Julie Bodard, Chargée d'études - programme « Vieillir en bonne santé », Direction des affaires scientifiques, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES).

Avec le concours de

Lucette Barthélémy, Chargée d'expertise en promotion de la santé Inpes ; consultante en promotion de la santé et nutrition, vacataire à l'École de santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine ; formatrice en nutrition, CNAM-ISTNA.

Lucie Richard, directrice et chercheure, Institut de recherche en santé publique de l'université de Montréal (IRSPUM) ; chercheure, Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal.

LE RÉSEAU DES UNIVERSITÉS « SŒURS »

Ces rencontres sont inspirées et soutenues par l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon.

UNIVERSITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE DU MAGHREB



Après deux rendez-vous couronnés de succès, la troisième édition de l'USPM est programmée.

Du 24 au 28 mars 2014

Elle aura lieu à la Faculté de médecine Ibn El Jazzar, Sousse, Tunisie.

La semaine de formation sera articulée autour de divers modules et conférences correspondant aux enjeux de santé du moment.

Renseignements

Site :

www.unfpa-tunisie.org/usp

Contact :

Dalenda Belkadhi
United Nations Population
Fund, Tunisia
Tél. : 00217 71 282 383
Fax : 00216 71 282 386

Courriel :

belkadhi@unfpa.org



UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE



Renseignements

Site :

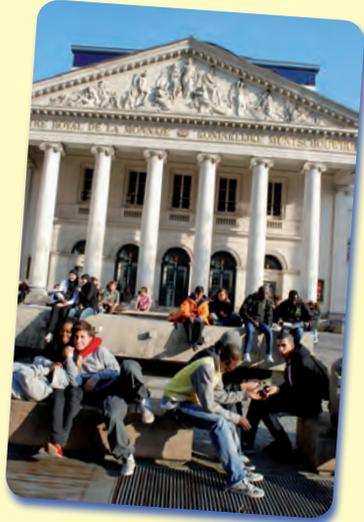
www.ulb.ac.be/esp/univprintemps

Contact :

Myriam Dekerpel
Université de printemps francophone
en santé publique
ULB - Ecole de Santé Publique
Route de Lennik, 808 - 1070 Bruxelles - Belgique
Tél. : 0032 (0)2 555 40 11 - Fax : 0032 (0)2 555 40 49

Courriel :

univprintemps@ulb.ac.be



UNIVERSITÉ FRANCOPHONE DE DAKAR EN PROMOTION DE LA SANTÉ



Renseignements

Site :

www.acdev-int.org

Contact :

Anta Daff & Mor Talla Seck
ONG AcDev
44, Cité Lobatt FALL - BP : K5049
Pikine/Dakar - Sénégal
Tél. : 00221 33 834 65 98 / 00221 77 555 07 96

Courriels :

univpromosantedkr@acdev-int.org
antadaff@gmail.com
talla-seck@hotmail.com





École de Santé Publique

Un panel de formations accessibles en **e-learning** ou en **présentiel**

Diplômes d'Université



Enseignement e-learning

- **DU Fondamentaux en Santé Publique** (capitalisable pour la Licence)
- **DU Projet en Promotion de la Santé** (capitalisable pour le Master)
- **DU Investigation en Santé Publique** (capitalisable pour le Master)
- **DIU Formation à la Recherche Clinique et Epidémiologique** (capitalisable pour le Master)

Diplômes d'Université composés d'Unités d'Enseignement de la Licence ou du Master. A ce titre les crédits obtenus par la validation du Diplôme d'Université restent acquis pour la poursuite de la Licence 3 Ingénierie de la Santé ou du Master Santé Publique et Environnement.

Enseignement e-learning et présentiel

- **DU Qualité dans les établissements sanitaires et sociaux** (3 modules en présentiel à Nancy et 4 modules en e-learning)
- **DIU Santé et précarité** (modules en présentiel alternativement à Nancy et Strasbourg et 1 module en e-learning)

Formation Qualifiante



Enseignement en e-learning

- **Formation qualifiante Principes et méthodologie en Santé Publique : Concepts et savoirs de base**



e-learning



OU présentiel

Licence Ingénierie de la Santé

Enseignement en e-learning ou en présentiel

- **Licence 3** Parcours « Santé Publique »



e-learning



présentiel



e-learning



ET présentiel

Master Santé Publique et Environnement

Enseignement e-learning

- **Master 1** Intervention en Promotion de la Santé
- **Master 2** Intervention en Promotion de la Santé
- **Master 1** Epidémiologie et Recherche Clinique, Evaluation
- **Master 1** Santé Publique et Risques Environnementaux. La spécialité SPRE peut être poursuivie en **Master 2** en présentiel à Nancy, Paris, Rennes.

Enseignement présentiel

- **Master 2** Epidémiologie et Recherche Clinique, Evaluation

Enseignement e-learning et présentiel

- **Master 1 et 2** Métiers de l'enseignement et de la formation en Sciences et Technologies de la Santé et du Social

Doctorat Sciences de la Vie et de la Santé

- **Doctorat** Sciences de la Vie et de la Santé, formation Doctorale « Santé Publique et Epidémiologie »



École de Santé Publique



FACULTÉ DE MÉDECINE



UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Pour en savoir plus : www.sante-pub.u-nancy.fr/esp/

La Recherche, l'Analyse, l'Action

Santé publique est une revue bimestrielle francophone, généraliste et multidisciplinaire soutenue par la **Société française de santé publique** et animée par un comité de rédaction indépendant. Elle s'adresse à tous, chercheurs en santé publique, professionnels et usagers, décideurs et formateurs du domaine. Sa vocation est de soutenir la recherche en santé publique, de favoriser le partage de connaissances entre chercheurs et acteurs de terrain, et de faciliter les échanges de pratiques entre professionnels.

Son originalité

Santé publique est une revue scientifique à comité de lecture qui suit les exigences de l'**International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE)**. Elle soumet toute proposition d'article à une expertise indépendante. Elle est indexée dans les bases internationales Medline Excerpta Medica/EMBASE, BDSP, PASCAL, SCOPUS et Science Citation Index, Journal Citation Report/Science Edition.

Son originalité est d'encourager et de faciliter l'échange d'expériences et de connaissances en proposant notamment un service d'accompagnement à la rédaction d'articles.

Ses rubriques

Santé publique propose trois rubriques :

1. Politiques, expertises et interventions en santé publique présente plus particulièrement

les articles en rapport avec la promotion de la santé la prévention, l'éducation pour la santé, les interventions et les politiques de santé ;

2. Pratiques et organisation des soins présente les articles sur les services de soins, sur l'optimisation des systèmes de soins et sur la protection sociale. Les articles publiés dans cette rubrique sont en accès libre sur l'internet ;

3. Afrique, santé publique et développement présente des articles analysant des problématiques de santé et/ou visant à l'amélioration de systèmes de santé en Afrique.

La Rubrique « Pratiques et organisation des soins » a été intégrée à la revue **Santé publique en Janvier 2013**. Elle reprend le titre de l'ancienne revue de la Cnam-TS, aujourd'hui intégrée dans **Santé Publique** afin de décloisonner les secteurs de la prévention et de la recherche en services de santé, rapprochement reconnu comme un enjeu majeur pour l'évolution des systèmes de santé.

Types d'articles

Recherche originale

Articles sur des études et recherches empiriques, des évaluations ou analyses d'interventions.

Article court

Articles courts, selon le plan imred, sur des résultats d'études, pouvant préciser, dans la discussion, les implications intéressantes pour les décideurs.

Synthèse des connaissances

Articles de synthèse ou de revues analytiques ou critiques de la littérature existante.

Lettre du terrain

Articles courts présentant des expériences nouvelles sur des interventions en santé publique.

Opinion et débat

Articles courts débattant d'un sujet d'actualité en santé publique.

Lettre à la rédaction

Commentaires ou réactions sur des articles publiés, afin de favoriser les discussions scientifiques.

Son équipe

Rédacteur en chef : François Alla

Rédacteurs en chef adjoints : Christine Ferron, Françoise Jabot, Jean Pascal

Rédacteurs associés : Georges Borgès da Silva, Alain Douiller, Hélène Kane, Joëlle Kivits

Secrétaire de rédaction : Isabelle Génovèse

Membres : François Baudier, Vincent Boissonnat, Georges Borgès da Silva, Bérengère Davin, Christine Ferron, Laurence Fond-Harmant, Virginie Halley des Fontaines, Françoise Jabot, François Latil, Colette Ménard, Jean Pascal, Anne Sizaret, Hélène Valentini

Comité de rédaction associé « Afrique, santé publique & développement » : Joseph Benie Bi Vroh, Laurence Fond-Harmant, Roch A. Houginih, Mohamed Hsairi, Hélène Valentini, Abdelkrim Soulimane, Anta Tal Dia, Issa Wone, Djamel Zoughailech.

ADRESSE DE LA FORMATION (du lundi au vendredi)

Faculté de médecine et de pharmacie - Les Hauts de Chazal

19 rue Ambroise Paré - 25000 Besançon

Téléphone du standard de la faculté : 03 63 08 22 00

Prendre la N73 (rue de Dole) direction DOLE - DIJON.

Sortir et prendre la D11 direction FRANCOIS - 1^{re} à droite en arrivant au rond point.



Une inscription possible immédiatement

Jusqu'au 31 mars 2014, les frais d'inscription sont de :

- 550 euros à titre individuel,
- 700 euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution.

Après cette date, les frais d'inscription sont de :

- 650 euros à titre individuel,
- 850 euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution.

Date limite d'inscription : 15 avril 2014, dans la limite des places disponibles

Ces frais comprennent la participation à l'ensemble de l'Université d'été (5 jours) :

- module choisi,
- conférences, réunions-débats,
- dossier documentaire,
- soirée du mercredi,
- repas du midi (sauf le mercredi),
- déplacements matin et soir campus - centre ville.

Ils ne comprennent pas l'hébergement et le repas du soir (sauf le mercredi).

Une liste d'hôtels est à votre disposition sur le site Internet de l'Université d'été

(www.ars.sante.fr/Univete.96210.0.html, sur la page d'accueil, rubrique « services en ligne »). Nous vous conseillons de réserver un hôtel au centre de Besançon. Des navettes de bus seront organisées le matin et le soir pour rejoindre la Faculté de médecine et de pharmacie située en périphérie de la ville.

Un nombre de places limité

Le nombre de participants par module est compris en général entre 20 et 25. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée mais aussi à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation et le dossier du participant. Le paiement est à joindre à la fiche d'inscription. Il doit se faire par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.

Les demandes d'inscription doivent être obligatoirement accompagnées :

- d'une lettre expliquant les motivations pour la session choisie,
- d'une rapide présentation de la formation initiale et du parcours professionnel du candidat,
- du choix de 3 modules parmi les 15 proposés pour 2014, en mentionnant un ordre de préférence, sachant qu'un seul de ces trois modules sera retenu.

Les participants auront une attestation de présence signée du Doyen de la Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon à l'issue de la formation.

Des possibilités de bourses

- Une bourse pourra être attribuée aux personnes venant des pays du Sud. Elle couvre l'ensemble des frais d'inscription et éventuellement une partie des frais de déplacement, de nourriture et d'hébergement. Pour faire acte de candidature, vous devez adresser une lettre argumentée aux organisateurs de l'Université d'été (adresse page 2), accompagnée du dossier de demande de bourse téléchargeable sur le site de l'Université d'été.
- En concertation avec l'Institut national de santé publique du Québec, l'Université d'été de Besançon offre un tarif préférentiel à dix personnes venant du Québec. Pour se prévaloir d'une bourse, un participant du Québec doit adresser au secrétariat de l'Université d'été (adresse page 2) une lettre de motivation qui précisera en quoi cette formation lui sera utile dans le cadre de ses activités, accompagnée du dossier de demande de bourse téléchargeable sur le site de l'Université d'été.
- Les organisateurs régionaux attribuent des bourses à des acteurs francs-comtois afin de favoriser leur participation à l'Université d'été. Pour faire acte de candidature, vous devez adresser aux organisateurs de l'Université d'été (adresse page 2) une lettre de motivation qui précisera en quoi cette formation vous sera utile dans le cadre de vos activités en Franche-Comté, accompagnée du dossier de demande de bourse téléchargeable sur le site de l'Université d'été.

La date limite de retour des dossiers de bourse est le 1^{er} mars 2014



11^e Université d'été francophone en santé publique

BULLETIN D'INSCRIPTION

Besançon, du 30 juin au 4 juillet 2014

I. Le candidat

Mme/M. Nom :

Prénom :

Fonction :

Institution :

Adresse professionnelle :

.....

.....

Tél :

Fax :

Courriel :

Adresse personnelle :

.....

.....

Tél :

Fax :

Courriel :

Signature du candidat :

Formation initiale :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Parcours professionnel :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Modules souhaités **(Vous devez choisir un module parmi les 15 proposés)**

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

A classer par ordre de préférence, en sachant qu'un seul module sera retenu.

II. Adresse de facturation

Nom et adresse complète de facturation :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél :

Fax :

Courriel :

Pour les organismes, numéro de SIRET :

.....

L'action à laquelle un stagiaire aura participé sera facturée pour sa totalité, quel que soit le temps de présence au cours du stage.

Annulation d'inscription : la totalité du montant de l'inscription sera due pour tout désistement après le 31 mai 2014.

Signature et cachet :

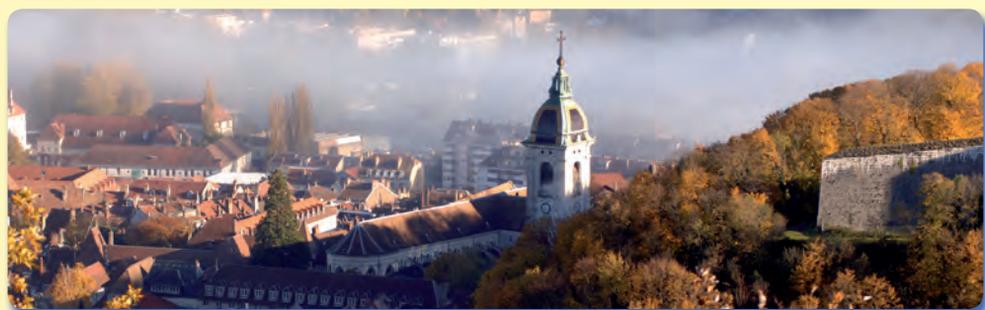
En fonction des modules, les demandes d'inscription peuvent être traitées par ordre d'arrivée ou à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation et le dossier du candidat.

Ce bulletin d'inscription est à retourner accompagné d'une lettre de motivation à :

**Faculté de médecine et de pharmacie
Université d'été francophone en santé publique
19 rue Ambroise Paré - CS 71806 - 25030 Besançon cedex**

Le paiement est à joindre à la fiche d'inscription. Il doit se faire par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.





crédit photos : François Baudier, Marin Hock, Georges Pannetton.



Bienvenue à Besançon ...

Capitale de la Franche-Comté (à seulement 2h de Paris en TGV et 1h30 de Lausanne par la route), Besançon, ville d'art et d'histoire, est heureuse de vous accueillir pour une semaine de formation et d'échanges, mais aussi de découverte culturelle...

Les enseignements auront lieu à la Faculté de médecine et de pharmacie des Hauts de Chazal. Des bus seront mis à votre disposition matin et soir entre le centre-ville et la faculté.

À l'occasion des moments de convivialité prévus pendant la semaine et lors des conférences débats, vous pourrez échanger avec les autres participants : professionnels, enseignants, citoyens, étudiants, personnalités invitées...

Un programme touristique et culturel vous sera proposé, sur inscription, le mercredi 2 juillet après-midi. Vous partirez ainsi à la découverte de la ville et de son patrimoine, en compagnie d'un guide conférencier.

Besançon, c'est aussi la ville où de nombreuses personnes célèbres sont nées, ont vécu ou ont séjourné : Victor Hugo, les Frères Lumière, Pasteur, Proudhon... Au détour des rues, vous découvrirez des statues, des maisons qui témoignent encore de leur présence.

